

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [consultez la version en ligne](#)



Lettre d'information - novembre 2020

Retour sur l'Assemblée Générale

Affluence record lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 12 septembre à Florac par une journée radieuse. Après la partie formelle et la présentation de l'état d'avancement de nos 4 projets actuels, qui ont pris du retard à cause notamment de la crise sanitaire, nous avons eu un échange fructueux avec l'Assemblée au sujet du financement de nos projets: diverses pistes ont été envisagées, notamment solliciter le soutien des administrations (Région, Chambre de Commerce). Suite à cela, nous avons établi un bon contact avec une banque qui pourrait financer nos projets de manière plus souple.



La journée s'est terminée par une rencontre avec le collectif citoyen de Florac autour d'un agréable apéritif au soleil.

Nous participons concrètement à la transition énergétique !

A **Allègre-les-Fumades**, une troisième centrale de 6,5 kWc a été mise en service en septembre 2019, voyez le [reportage de Télédraille](#).



Au bout d'une année de fonctionnement, cette centrale a produit 8300 kWh, soit assez pour alimenter deux ménages de 4 personnes !

Comme nos deux premiers sites, la production de cette centrale sera revendue à Enercoop à partir du 1 janvier 2022.



Devenir un territoire à énergie positive ?

A la demande du SHVC*, deux représentantes de ECLR* nous ont présenté une simulation visant à illustrer comment un territoire peut atteindre cet objectif, c'est à dire comment faire pour qu'il produise autant d'énergie renouvelable que ce qu'il consomme ? Notre secteur a d'importants potentiels en matière de ressource solaire et bois-énergie.



Ainsi, par exemple (voir image), pour parvenir à 30% de production d'énergie renouvelables en 2030, les 21 communes du périmètre Agenda 21 devront installer un parc photovoltaïque de 1MW, 20 toitures PV de 10kW et 9 chaufferies bois de 550kW, ce qui paraît réalisable. Et si l'on parvient à diviser par 2 nos consommations, cet objectif des 30% d'ENR sera atteint sans installations supplémentaires. En revanche, pour parvenir à 100% d'ENR, il faudra à la fois réduire nos consommations et développer massivement notre "mix énergétique" par de nombreuses installations PV et bois ! (chiffres disponibles sur demande).

* SHVC: Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, ECLR : Énergies Citoyennes Locales et Renouvelables



Le feu sous une centrale PV : rien à faire ?

Vous avez peut-être entendu parler de l'incendie de l'école primaire de St-Michel-de-Dèze qui a ému beaucoup de personnes car la présence d'une centrale a fait reculer les pompiers. Et pourtant ...

Un document rédigé en 2013 à l'initiative de la **Direction générale de la Sécurité Civile** démontre que, moyennant certaines précautions et une formation adéquate du personnel d'intervention, il est possible de combattre ce type de feu en toute sécurité avec des équipements classiques, c'est-à-dire une nacelle et de l'eau.

Arrosage avec eau claire ou eau de mer	Choc électrique	Effets potentiels
Jet diffusé d'attaque (>5 m)	Non	Néant
Jet direct	Oui	Contractions musculaires
Eau de ruissellement	Oui	Fortes contractions musculaires et perturbations cardiaques



Ce document, [téléchargeable ici](#), est aussi intéressant pour les occupants du bâtiment quant aux mesures à prendre pour isoler la centrale sur le plan électrique lorsque le feu se déclare.



Vous aussi, participez, devenez bénévole !

Nous n'avons pas seulement des besoins de financement, nous avons aussi besoin de bénévoles !

Que vous ayez des compétences techniques ou financières, que vous soyez plutôt attirés par la communication ou le contact, il y a une place pour vous ! Tout "coup de main" nous sera utile pour sensibiliser, et/ou concrétiser des projets locaux de production d'énergie renouvelable.

Pour nous contacter, rien de plus simple : répondez simplement à ce message.

[s'abonner à la lettre](#) [se désabonner](#)

Cévennes Durables Le Mas de Bonnafous, Ombras, 48160 St-Michel-de-Dèze

04 66 45 54 49

info@cevennes-durables.fr

cevennes-durables.fr

